Numéro support: 0073612



MINISTERE DE L'INTERIEUR

## Préfecture des Hauts-de-Seine ATTESTATION DE DÉPÔT DE PERMIS DE CONDUIRE

Article 7 de l'arrêté du 12 janvier 2012 fisant les cor ditions de recornaissance et d'échange des permis de conduire délivrés par des États n'appartenant pas à l'Union européenne ni à l'Espace économique européen

Nom: SIDI EL MESSIOUB

**Prénom: MOHAMED KABER** 

Né(e) le 13/09/1988

à TEYARET, MAURITANIE

Demeurant: 82, RUE PIERRE BROSSOLETTE 92320 CHATILLON

Titulaire du permis de conduire :

- n° 324500
- délivré le 25/05/2015
- par NOUAKCHOTT
- catégorie(s) détenue(s) : B

La présente attestation est délivrée dans le cadre d'une demande d'échange du permis de conduire étranger contre un permis de conduire français. Elle constitue la preuve pour son détenteur qu'il a déposé son permis de conduire auprès de la préfecture des Hauts-de-Seine en vue de son analyse ou de son authentification. Sous réserve de leur vérification, il est titulaire des droits à conduire référencés ci-dessus.

La présente attestation est valable jusqu'au 25/02/2018. Elle doit être restituée à l'issue de la procédure d'échange. Il ne sera pas délivré de duplicata de ce document

Fait le 25/10/2017 à NANTERRE Cachet de la préfecture

THE COUNTY OF THE PARTY OF THE

En cas de prolongation du délai de décision : Attestation précédente restituée le

Ou

Perte ou vol de l'attestation précédente Déclaré le

